Si vous souscrivez des titres d'un Fonds selon le mode de règlement en dollars américains :

- Nous effectuerons cette opération en fonction de la VL par titre exprimée en dollars américains qui s'applique aux titres du Fonds. Nous établirons la VL par titre exprimée en dollars américains en convertissant la VL par titre exprimée en dollars canadiens en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de la réception de votre ordre de souscription.
- Toute distribution en espèces qui vous est versée sur les titres du Fonds sera acquittée en dollars américains. Nous établirons le montant de chacun de ces paiements en convertissant le montant en dollars canadiens que vous auriez reçu sur les titres du Fonds (si vous ne les aviez pas souscrits selon le mode de règlement en dollars américains) en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de la distribution.
- Si vos titres du Fonds sont rachetés, vous recevrez le produit du rachat en dollars américains. Nous calculerons ce produit en fonction de la VL par titre exprimée en dollars américains, que nous établirons en convertissant la VL par titre exprimée en dollars canadiens en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de l'opération de rachat.

Le mode de règlement en dollars américains est une option offerte uniquement par souci de commodité aux investisseurs qui préfèrent effectuer des opérations en dollars américains. **Le fait de détenir des titres d'un Fonds souscrits selon le mode de règlement en dollars américains n'a aucune incidence sur le rendement global de votre placement dans le Fonds et ne procure aucune couverture contre les fluctuations du taux de change entre les dollars canadien et américain.**

FRAIS ET CHARGES

Les tableaux ci-après font état des frais et charges que vous pourriez avoir à payer si vous investissez dans l'un des Fonds. Certains autres frais et charges peuvent être payables directement par vous. Par ailleurs, certains autres frais et charges peuvent être payables directement par le Fonds en question, ce qui aura pour effet de réduire la valeur de votre placement. Sauf indication contraire, les Fonds paient des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration sont payés à Placements Mackenzie, à titre de gestionnaire des Fonds. Les frais de gestion sont versés en contrepartie des services de conseils en placement fournis aux Fonds, dont l'analyse du portefeuille et la prise de décisions, afin que toutes les activités des Fonds soient conformes à leurs objectifs et stratégies de placement, ainsi qu'à des fins de commercialisation et de promotion des Fonds.

Comme l'indique le tableau ci-après, les frais de gestion et les frais d'administration annuels varient d'une série à l'autre. Vous pouvez faire une demande, par l'intermédiaire de votre courtier, visant à souscrire des titres de séries dont les frais sont inférieurs et pour lesquelles vous êtes admissible ou encore visant à échanger vos titres contre des titres de séries dont les frais sont moindres. Nous n'effectuons pas de suivi des avoirs dans le compte pour déterminer si vous êtes autorisé à souscrire des titres d'une série dont les frais sont moindres ni si les ordres de souscription reçus auraient dû être placés à l'égard de séries dont les frais auraient été inférieurs, et ce, même si vous détenez déjà des titres de l'une ou l'autre de ces séries.

Les frais afférents aux titres de série O, de série O6 et de série-B des Fonds sont négociés par l'investisseur et nous sont payés directement. Des frais inférieurs à ceux qui sont exigés des autres investisseurs peuvent être imputés aux entités apparentées à Placements Mackenzie ou à ses employés et à ceux de ses filiales. En ce qui concerne les titres de série O et de série O6, ces frais peuvent être acquittés : 1) par chèque ou au moyen du rachat des titres de série O ou de série O6 détenus par l'investisseur, si l'investisseur a effectué un placement d'au moins 5 000 000 $ dans des titres de série O ou de série O6; 2) en procédant au rachat des titres de série O ou de série O6 détenus par l'investisseur, si l'investisseur a effectué un placement inférieur à 5 000 000 $ dans les titres de série O ou de série O6. En ce qui en trait aux titres de série-B, les frais peuvent être acquittés par chèque ou au moyen du rachat des titres de série-B détenus par l'investisseur. En outre, les charges d'exploitation liées aux titres de série-B (définis ci-après sous la rubrique « **Charges d'exploitation – Série-B**) seront imputées à la série en question, et les charges du fonds seront imputées aux titres de série O et de série O6.

Les frais de gestion et d'administration afférents aux titres de série PWX et de série PWX8 des Fonds nous sont payables directement et seront acquittés au moyen du rachat de titres de série PWX et de série PWX8 détenus par l'investisseur. Les charges du Fonds seront imputées aux titres de série PWX et de série PWX8.

Veuillez noter que lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée du tableau, le fait qu'un taux de frais de gestion soit attribué à une série précise ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série en question. Veuillez vous reporter à la partie B pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

Les frais de gestion afférents aux titres de série W nous sont payés directement par l'investisseur. Veuillez vous reporter au tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » ci-après.

Frais et charges payables par les Fonds Taux des frais de gestion par série (en %)											
FONDS	**A/T5/ T6/T8/ DA/AR**	**B/C**	**D**	**F/F6/F8**	**G**	**I**	**Investisseur/ GP/SP**	**SC/S6/ S8**	**U/U5**	**PW/ PWT8**	**PWF/ PWF8**
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE											
Catégorie Mackenzie Canadien rendement à court terme	1,00 %	-		0,75 %	-	-	-	-	-	-	-
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	1,00 %	0,50 %		0,60 %	0,65 %	0,70 %	0,50 %	0,75 %	-	0,75 %	0,50 %
FONDS À REVENU FIXE											
Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie	1,25 %	-	1,00 %	0,75 %	1,00 %	0,85 %	-	-	1,00 %	1,05 %	0,55 %
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	1,25 %	-	0,80 %	0,55 %	1,00 %	0,85 %	-	1,05 %	-	1,05 %	0,55 %
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	1,35 %	-	0,80 %	0,55 %	1,10 %	0,80 %	0,89 %	1,05 %	-	1,05 %	0,55 %
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	1,35 %	-	1,00 %	0,75 %	1,10 %	0,80 %	-	-	-	1,05 %	0,55 %
Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	1,40 %	-	0,85 %	0,60 %	-	-	-	1,15 %	-	1,05 %	0,55 %
Fonds mondial d'obligations Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	1,50 %	-	1,00 %	0,75 %	-	-	-	-	1,30 %	1,15 %	0,65 %
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	1,60 %	-	1,00 %	0,75 %	-	-	-	1,40 %	-	1,15 %	0,65 %
FONDS ÉQUILIBRÉS											
Fonds de revenu Mackenzie	1,50 %	1,50 %	1,00 %	0,75 %	1,25 %	-	-	-	-	1,25 %	0,75 %
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	1,75 %	-	1,10 %	0,85 %	1,50 %	1,35 %	-	-	-	1,30 %	0,80 %

Frais et charges payables par les Fonds Taux des frais de gestion par série (en %)											
FONDS	**A/T5/ T6/T8/ DA/AR**	**B/C**	**D**	**F/F6/F8**	**G**	**I**	**Investisseur/ GP/SP**	**SC/S6/ S8**	**U/U5**	**PW/ PWT8**	**PWF/ PWF8**
Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds équilibré grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Catégorie Mackenzie Revenu stratégique Fonds de revenu stratégique Mackenzie	1,85 %	1,85 %	1,10 %	0,85 %	1,35 %	1,35 %	1,45 %	-	-	1,80 %	0,80 %
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES											
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds de dividendes et de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie	1,85 %		1,10 %	0,85 %	1,35 %	1,35 %	1,25 %	-	-	1,80 %	0,80 %

Frais et charges payables par les Fonds Taux des frais de gestion par série (en %)											
FONDS	**A/T5/ T6/T8/ DA/AR**	**B/C**	**D**	**F/F6/F8**	**G**	**I**	**Investisseur/ GP/SP**	**SC/S6/ S8**	**U/U5**	**PW/ PWT8**	**PWF/ PWF8**
Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds concentré d'actions canadiennes Mackenzie Fonds canadien de croissance Mackenzie Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill Fonds de croissance Mackenzie Fonds canadien Mackenzie Ivy	2,00 %	2,00 %	1,25 %	1,00 %	1,50 %	1,35 %	1,60 %	-	-	1,85 %	0,85 %
Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie	2,00 %	-	1,25 %	1,00 %	-	-	1,65 %	-	-	1,85 %	0,85 %
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES											
Fonds américain de dividendes Mackenzie Fonds enregistré américain de dividendes Mackenzie Fonds américain à faible volatilité Mackenzie	1,85 %	-	1,10 %	0,85 %	-	-	-	-	-	1,80 %	0,80 %
Catégorie Mackenzie Cundill Américain Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance américaine Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres	2,00 %	-	1,25 %	1,00 %	1,50 %	1,35 %	-	-	-	1,90 %	0,90 %

Frais et charges payables par les Fonds Taux des frais de gestion par série (en %)											
FONDS	**A/T5/ T6/T8/ DA/AR**	**B/C**	**D**	**F/F6/F8**	**G**	**I**	**Investisseur/ GP/SP**	**SC/S6/ S8**	**U/U5**	**PW/ PWT8**	**PWF/ PWF8**
FONDS D'ACTIONS MONDIALES											
Fonds mondial de dividendes Mackenzie	2,00 %	-	1,25 %	1,00 %	-	1,35 %	-	-	1,70 %	1,90 %	0,90 %
Catégorie Mackenzie Cundill Renaissance Fonds renaissance Mackenzie Cundill Catégorie Mackenzie Cundill Valeur Fonds de valeur Mackenzie Cundill Fonds d'actions diversifié Mackenzie Catégorie Mackenzie Marchés émergents Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie Catégorie Mackenzie Concentré d'actions mondiales Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié Catégorie Mackenzie Croissance mondiale Catégorie Mackenzie Croissance de petites capitalisations mondiales Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie Catégorie Mackenzie International de croissance Fonds international de croissance Mackenzie Catégorie Mackenzie Ivy Européen Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères – Devises neutres Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	2,00 %	2,00 %	1,25 %	1,00 %	1,50 %	1,35 %	-	-	1,75 %	1,90 %	0,90 %
Catégorie Mackenzie Cundill Marchés émergents	2,25 %	-	1,50 %	1,25 %	-	-	-	-	-	2,10 %	1,10 %
FONDS SECTORIELS											
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie	2,00 %	-	1,25 %	1,00 %	1,50 %	-	-	-	-	1,85 %	0,85 %

Frais et charges payables par les Fonds Taux des frais de gestion par série (en %)											
FONDS	**A/T5/ T6/T8/ DA/AR**	**B/C**	**D**	**F/F6/F8**	**G**	**I**	**Investisseur/ GP/SP**	**SC/S6/ S8**	**U/U5**	**PW/ PWT8**	**PWF/ PWF8**
Catégorie Mackenzie Lingot d'or	1,85 %	-	1,10 %	0,85 %	-	-	-	-	-	1,90 %	0,90 %
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources Catégorie Mackenzie Métaux précieux	2,00 %	-	1,25 %	1,00 %	-	-	-	-	1,70 %	1,90 %	0,90 %
PORTEFEUILLES DE GESTION DE L'ACTIF											
Portefeuille revenu fixe Symétrie	1,20 %	-	0,75 %	0,50 %	-	-	-	-	-	1,20 %	0,50 %
Portefeuille revenu prudent Symétrie Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie	1,45 %	-	0,95 %	0,70 %	1,20 %	-	-	-	-	1,45 %	0,70 %
Portefeuille prudent Symétrie Catégorie Portefeuille prudent Symétrie	1,75 %	-	1,00 %	0,75 %	1,25 %	-	-	-	-	1,75 %	0,75 %
Portefeuille équilibré Symétrie Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie	1,85 %	-	1,10 %	0,85 %	1,35 %	-	-	-	-	1,80 %	0,80 %
Portefeuille croissance modérée Symétrie Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie	2,10 %	-	1,10 %	0,85 %	1,60 %	-	-	-	-	1,80 %	0,80 %
Catégorie Portefeuille actions Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Catégorie Portefeuille croissance Symétrie	2,25 %	-	1,25 %	1,00 %	1,75 %	-	-	-	-	1,90 %	0,90 %

Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, notamment la TPS/TVH.

Remises sur les frais de gestion, frais d'administration et charges du Fonds

Nous pouvons réduire le taux des frais de gestion, le taux des frais d'administration ou les charges du fonds, ou les trois, que nous facturons relativement à tout titre qu'un investisseur particulier détient dans les Fonds.

Les remises sur les frais de gestion consenties aux investisseurs qui détiennent des titres des séries PWX et PWX8 d'un Fonds seront accordées de la manière décrite à la rubrique « **Remises sur les frais de gestion applicables aux séries Patrimoine privé** ». La façon dont nous procéderons à toute autre remise sur les frais ou sur les charges du fonds dépend de la nature du Fonds :

- si le Fonds est un Fonds constitué en société, nous verserons un montant correspondant à la remise à l'investisseur. Nous réinvestirons ensuite le montant en question, au nom de l'investisseur, dans la série de titres du Fonds à l'égard de laquelle la remise a été autorisée;

- si le Fonds est un Fonds constitué en fiducie, nous verserons un montant correspondant à la remise au Fonds constitué en fiducie. Le Fonds constitué en fiducie versera ensuite à une distribution spéciale d'un montant correspondant au montant de la remise à l'investisseur, en émettant des titres de la série du Fonds à l'égard de laquelle la remise a été autorisée. Plutôt que de recevoir cette distribution spéciale sous forme de titres du Fonds, l'investisseur peut choisir de recevoir le montant en espèces, sauf s'il est versé à l'égard des titres de séries Patrimoine privé d'un Fonds. Les distributions spéciales payées par des Fonds constitués en fiducie seront d'abord effectuées à même le revenu et les gains en capital du Fonds constitué en fiducie et, au besoin, à même le capital.

L'investisseur peut généralement négocier le montant de la remise avec Placements Mackenzie; ce montant sera habituellement établi selon la taille du compte de l'investisseur et l'étendue des services requis par celui-ci. Les remises ne seront pas nécessairement fondées sur les souscriptions effectuées au cours d'une période donnée ou sur la valeur du compte d'un investisseur à un moment donné.

Remises sur les frais de gestion applicables aux séries Patrimoine privé

Nous pouvons réduire le taux des frais de gestion applicable aux placements dans nos séries Patrimoine privé. Pour être admissible à ce type de remise sur le taux des frais de gestion, vous devez détenir au moins 250 000 $ en titres de Fonds Mackenzie dans vos différents comptes admissibles.

Comme il est exposé à la rubrique « **Frais et charges directement payables par vous** », les frais relatifs aux titres des séries PWX et PWX8 nous sont payables directement et seront acquittés au moyen du rachat de titres que détient l'investisseur. S'il y a lieu, nous effectuerons ces remises sur les frais en soustrayant les montants indiqués dans le tableau ci-après des frais de gestion maximums indiqués à la rubrique « **Frais afférents aux séries PWX et PWX8** ». Cette situation se produit avant que vos titres ne soient rachetés pour l'acquittement des frais de gestion sur les titres des séries PWX et PWX8.

Si nous déterminons que vous êtes admissible à une telle remise, nous la calculerons selon la procédure décrite ci-après.

D'abord, nous calculerons la valeur des placements suivants (collectivement, vos « **placements admissibles** ») :

- les titres des séries Patrimoine privé que vous détenez dans vos comptes admissibles,
- les titres de l'une ou l'autre des séries A, B, C, F, F6, F8, G, T, T5, T6, T8, S6, S8, SC, W ou Investisseur des Fonds Mackenzie, sauf les fonds du marché monétaire, et d'autres séries de fonds choisis que vous détenez dans vos comptes admissibles.

Nous calculerons alors le pourcentage de la valeur de vos placements admissibles dans chacun des niveaux suivants :

Niveau	comprend cette tranche de la valeur de vos placements admissibles
1	les premiers 250 000 $ (c.-à-d., valeur de 0 $ à 250 000 $)
2	les prochains 250 000 $ (c.-à-d., valeur de 250 001 $ à 500 000 $)
3	les prochains 500 000 $ (c.-à-d., valeur de 500 001 $ à 1 000 000 $)
4	les prochains 2 millions $ (c.-à-d., valeur de 1 000 001 $ à 3 000 000 $)
5	les prochains 2 millions $ (c.-à-d., valeur de 3 000 001 $ à 5 000 000 $)
6	le reste de la valeur (c.-à-d., valeur de plus de 5 000 000 $)

Finalement, pour chaque Fonds à l'égard duquel vous détenez des titres des séries Patrimoine privé dans vos comptes admissibles, nous établirons la remise sur le taux des frais de gestion applicable :

Pour chaque niveau dans lequel vous avez des placements admissibles, nous multiplierons le pourcentage de la valeur quotidienne de vos placements admissibles dans cette catégorie par la valeur quotidienne du taux de la remise sur les frais de gestion dans le tableau ci-après qui s'applique à ce niveau pour le Fonds dont vous détenez des titres des séries Patrimoine privé.

La remise sur le taux des frais de gestion équivaut à la somme de ces montants.

Veuillez prendre note que la remise sur le taux des frais de gestion s'applique uniquement aux séries Patrimoine privé et qu'elle sera, en général, accordée tous les trimestres. Nous ne l'appliquerons pas aux autres placements admissibles que vous pouvez détenir dans vos comptes admissibles.

Nous pouvons augmenter ou diminuer les montants indiqués dans le tableau ci-après, ou modifier ou éliminer par ailleurs l'application des remises sur le taux des frais de gestion, à notre seul gré sans avoir à vous aviser.

NIVEAU	1	2	3	4	5	6
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE						
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	néant	0,05 %	0,075 %	0,15 %	0,175 %	0,20 %
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE						
Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	néant	0,025 %	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %
FONDS ÉQUILIBRÉS						
Fonds de revenu Mackenzie	néant	0,05 %	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %
Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds équilibré grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds de revenu stratégique Mackenzie	néant	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %	0,30 %
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES						
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds de dividendes et de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie	néant	0,05 %	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %
Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds concentré d'actions canadiennes Mackenzie Fonds canadien de croissance Mackenzie Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill Fonds de croissance Mackenzie Fonds canadien Mackenzie Ivy	néant	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %	0,30 %

NIVEAU	1	2	3	4	5	6
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES						
Fonds américain de dividendes Mackenzie Fonds enregistré américain de dividendes Mackenzie Fonds américain à faible volatilité Mackenzie	néant	0,05 %	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %
Catégorie Mackenzie Cundill Américain Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance américaine Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres	néant	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %	0,25 %
FONDS D'ACTIONS MONDIALES						
Catégorie Mackenzie Cundill Marchés émergents	néant	0,05 %	0,15 %	0,20 %	0,30 %	0,35 %
Catégorie Mackenzie Cundill Renaissance Fonds renaissance Mackenzie Cundill Catégorie Mackenzie Cundill Valeur Fonds de valeur Mackenzie Cundill Fonds d'actions diversifié Mackenzie Catégorie Mackenzie Marchés émergents Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie Catégorie Mackenzie Concentré d'actions mondiales Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié Fonds mondial de dividendes Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance mondiale Catégorie Mackenzie Croissance de petites capitalisations mondiales Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie Catégorie Mackenzie International de croissance Fonds international de croissance Mackenzie Catégorie Mackenzie Ivy Européen Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères – Devises neutres Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	néant	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %	0,25 %
FONDS SECTORIELS						
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie	néant	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %	0,30 %
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources Catégorie Mackenzie Lingot d'or Catégorie Mackenzie Métaux précieux	néant	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %	0,25 %
PORTEFEUILLES DE GESTION DE L'ACTIF						
Portefeuille équilibré Symétrie Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie Catégorie Portefeuille actions Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Catégorie Portefeuille croissance Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie	néant	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %	0,30 %
Portefeuille revenu fixe Symétrie	néant	s.o.	0,05 %	0,10 %	0,15 %	0,20 %

NIVEAU	1	2	3	4	5	6
Portefeuille revenu prudent Symétrie Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie	néant	0,05 %	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %
Portefeuille prudent Symétrie Catégorie Portefeuille prudent Symétrie	néant	0,075 %	0,10 %	0,15 %	0,20 %	0,25 %

Voici un exemple. Supposons que vous détenez les placements suivants dans vos comptes admissibles :

- valeur de 500 000 $ en titres de série PW du Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie; et
- valeur de 300 000 $ en d'autres placements admissibles.

Dans une telle situation :

- la valeur de vos placements admissibles est de 800 000 $ (c.-à-d., 500 000 $ + 300 000 $).
- la valeur de vos placements admissibles est attribuée aux niveaux de la façon suivante :

Niveau	Attribution	% du total
1	250 000 $	31,25 %
2	250 000 $	31,25 %
3	300 000 $	37,50 %
4	néant	néant
5	néant	néant
6	néant	néant
Total	800 000 $	100 %

Pour vos placements dans les titres de série PW du Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie, votre remise sur le taux des frais de gestion est de 0,0875 %, pourcentage calculé de la façon suivante :

Niveau	% du total (A)	Remise sur le taux des frais de gestion pour le Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie applicable à ce niveau (B)	(A) × (B)
1	31,25 %	néant	néant
2	31,25 %	0,10 %	0,03125 %
3	37,50 %	0,15 %	0,05625 %
4	néant	0,20 %	néant
5	néant	0,25 %	néant
6	néant	0,30 %	néant
Total	100,00 %		0,0875 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS

Charges d'exploitation

Toutes les séries, sauf la série-B (collectivement, les « séries à taux fixe »)

Placements Mackenzie acquitte toutes les charges d'exploitation, à l'exception des « charges du fonds », pour chaque série à taux fixe, en contrepartie de frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration »). Chaque série de chaque Fonds acquitte des frais d'administration, sauf s'il s'agit des titres de série PWX et de série PWX8, à l'égard desquels les frais d'administration sont facturés directement à l'investisseur. Nous assurons la prestation de la majeure partie des services nécessaires à l'exploitation des Fonds, bien que nous retenions les services de tiers pour en fournir certains.

En contrepartie des frais d'administration, les dépenses assumées par Placements Mackenzie au nom de la série à taux fixe comprennent la tenue de livres, les frais relatifs à la comptabilité et à l'évaluation du fonds, les frais de garde (sauf indication contraire ci-après), les frais d'audit, les frais juridiques, les frais relatifs à la préparation et à la distribution des rapports financiers du fonds, des prospectus simplifiés et des autres documents destinés aux investisseurs requis à l'égard du fonds afin que nous respections l'ensemble des lois applicables (autres que les frais engagés pour se conformer à toute nouvelle exigence réglementaire décrite dans le paragraphe qui suit).

Chaque série à taux fixe de chaque Fonds (mis à part les parts de série C du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie) paie des « **charges du fonds** », lesquelles comprennent les intérêts débiteurs et les frais d'emprunt, les courtages et les frais d'opérations connexes, les taxes et les impôts (notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le revenu), tous les honoraires et toutes les dépenses du CEI des Fonds Mackenzie, les frais liés aux services externes qui n'étaient pas habituellement facturés au sein de l'industrie canadienne des organismes de placement collectif au 15 juin 2007, et les dépenses engagées afin de respecter toute nouvelle exigence réglementaire, comme l'aperçu du fonds, y compris les nouveaux frais imposés après le 15 juin 2007. Le 15 juin 2007 est la date à laquelle les investisseurs ont été avisés de la proposition de Placements Mackenzie selon laquelle elle prendrait à sa charge le paiement de toutes les charges d'exploitation des Fonds autres que les charges du fonds, en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration à Placements Mackenzie. Les intérêts débiteurs et les frais d'emprunt ainsi que les taxes seront directement imputés à chaque série, conformément à l'usage. Les frais de conformité à toute nouvelle réglementation seront évalués en fonction de la portée et de la nature de cette nouvelle réglementation. Les charges des fonds restantes seront réparties entre toutes les séries de chaque Fonds en fonction de leur actif net par rapport à l'actif net de toutes les séries des Fonds. Nous pouvons répartir les charges du fonds entre chacune des séries d'un Fonds en fonction de toute autre méthode de répartition que nous jugeons équitable pour le Fonds en question. Pour ce qui est des Fonds qui suivent, les charges du fonds sont les mêmes que pour les autres Fonds et comprennent en plus les frais de garde supplémentaires :

Catégorie Mackenzie Cundill Marchés émergents;

Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie (lingots seulement);

Catégorie Mackenzie Lingot d'or (lingots seulement).

Les frais d'administration et les charges du fonds sont imputés à chaque série à taux fixe séparément des frais de gestion. Les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la VL de chaque série à taux fixe, tel qu'il est indiqué ci-après. Les frais d'administration sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS/TVH.

Aucuns frais d'administration ne sont imposés à l'égard des titres de série O et de série O6 des Fonds.

Comme il est indiqué précédemment, les frais d'administration pour la série PWX et la série PWX8 sont facturés directement aux investisseurs. Veuillez vous reporter au tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » dans la présente section pour de plus amples informations. Dans le cas de toutes les autres séries, les frais d'administration sont imposés aux taux indiqués dans le tableau qui suit, sous réserve du rajustement des frais d'administration décrit ci-après, qui s'applique dans certains cas.

Veuillez noter que lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée du tableau, le fait qu'un taux de frais d'administration soit attribué à une série précise ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série en question. Veuillez vous reporter à la partie B pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

Fonds	F/F6/F8/D	PW/PWF/ PWF8/ PWT8	AR	Toutes les autres séries, sauf indication contraire	Exceptions
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE					
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,19 %	0,14 %	DA, GP, série Investisseur, SP : 0,17 % C : 0,00 % I : 0,16 %
Catégorie Mackenzie Canadien rendement à court terme	0,15 %	-	-	0,16 %	
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE					
Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,20 %	0,17 %	
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie	0,15 %	0,15 %		0,17 %	
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,23 %	0,18 %	I : 0,20 %
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,23 %	0,20 %	
FONDS ÉQUILIBRÉS					
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	0,16 %	0,15 %	0,23 %	0,24 %	
Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds équilibré grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Catégorie Mackenzie Revenu stratégique Fonds de revenu stratégique Mackenzie	0,16 %	0,15 %	0,24 %	0,21 %	
Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	0,16 %	0,15 %	0,27 %	0,24 %	
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES					
Fonds canadien de croissance Mackenzie	0,19 %	0,15 %	-	0,22 %	I : 0,24 %

Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie	0,19 %	0,15 %	-	0,22 %	
Fonds de dividendes et de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie	0,19 %	0,15 %	-	0,22 %	I et T5 : 0,24 %
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill Fonds canadien Mackenzie Ivy	0,19 %	0,15 %	0,27 %	0,22 %	I, T6, T8 : 0,24 %
Fonds de croissance Mackenzie	0,19 %	0,15 %	-	0,23 %	
Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie	0,19 %	0,15 %	0,27 %	0,24 %	Série Investisseur : 0,18 %
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds concentré d'actions canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité	0,19 %	0,15 %	-	0,24 %	
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES					
Catégorie Mackenzie Cundill Américain Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie Fonds américain de dividendes Mackenzie Fonds enregistré américain de dividendes Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance américaine Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines Fonds américain à faible volatilité Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,28 %	
FONDS D'ACTIONS MONDIALES					
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie	0,20 %	0,15 %	-	0,24 %	
Catégorie Mackenzie International de croissance	0,20 %	0,15 %	-	0,25 %	T6, T8 : 0,28 %

Fonds de valeur Mackenzie Cundill	0,20 %	0,15 %	-	0,26 %	I : 0,28 %
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,26 %	I, T6, T8 : 0,28 %
Catégorie Mackenzie Cundill Marchés émergents Catégorie Mackenzie Cundill Renaissance Fonds renaissance Mackenzie Cundill Catégorie Mackenzie Cundill Valeur Fonds d'actions diversifié Mackenzie Catégorie Mackenzie Marchés émergents Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie Catégorie Mackenzie Concentré d'actions mondiales Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié Fonds mondial de dividendes Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance mondiale Catégorie Mackenzie Croissance de petites capitalisations mondiales Fonds international de croissance Mackenzie Catégorie Mackenzie Ivy Européen Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères – Devises neutres	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,28 %	
FONDS SECTORIELS					
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie	0,20 %	0,15 %	-	0,26 %	
Catégorie Mackenzie Métaux précieux	0,20 %	0,15 %	-	0,29 %	
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources Catégorie Mackenzie Lingot d'or	0,20 %	0,15 %	-	0,31 %	
PORTEFEUILLES DE GESTION DE L'ACTIF					
Portefeuille revenu fixe Symétrie	0,15 %	0,15 %	0,15 %	0,15 %	
Portefeuille revenu prudent Symétrie Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie Portefeuille prudent Symétrie Catégorie Portefeuille prudent Symétrie Portefeuille équilibré Symétrie Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Catégorie Portefeuille croissance Symétrie	0,16 %	0,15 %	0,20 %	0,20 %	
Catégorie Portefeuille actions Symétrie	0,20 %	0,15 %	0,25 %	0,25 %	

Les séries des Fonds qui existaient au 1er août 2007 et qui devaient payer des frais d'administration aux termes de la proposition relative aux frais d'administration approuvée par les investisseurs le 7 août 2007 (les « **séries touchées** »)

	pourraient avoir à nous verser un rajustement des frais d'administration mensuel (le « **rajustement des frais d'administration** ») si la valeur de l'actif net moyen mensuel combiné de toutes les séries touchées (l'« **actif net mensuel** ») demeure inférieur à 95 % de l'actif net total au 1er août 2007 (l'« **actif net total** »). Le rajustement des frais d'administration est assujetti à une limite annuelle de 0,10 % par série touchée. En date du 31 août 2014, le rajustement des frais d'administration était payable. Toutefois, si, au cours de l'un des mois suivants, l'actif net mensuel augmente pour passer à un montant égal ou supérieur à 95 % de l'actif net total au 1er août 2007, le rajustement des frais d'administration cessera d'être payable. S'il demeure payable, nous aurons le droit de recevoir un montant à titre de rajustement des frais d'administration à l'égard de ce mois de chacun des Fonds et des séries touchées (peu importe les modifications apportées à leurs actifs) de sorte que les séries payeront des frais d'administration collectifs correspondant aux frais d'administration qui auraient été payables si l'actif net mensuel avait représenté 95 % de l'actif net total au 1er août 2007, tout au long du mois. Le rajustement des frais d'administration sera réparti proportionnellement entre les séries touchées en fonction du montant des frais d'administration payés par chacune des séries touchées pendant le mois au cours duquel les frais ont été engagés (par conséquent, toutes les séries touchées acquitteront une part proportionnelle, que l'actif d'une série touchée soit égal à plus ou moins 95 % de l'actif net total). Chaque membre du CEI touche des honoraires annuels de 40 000 $ (50 000 $ pour le président) et des jetons de présence de 1 500 $ pour chacune des réunions auxquelles il assiste. De plus, le président d'un sous-comité du CEI a droit à des honoraires annuels de 5 000 $. Les membres sont en outre remboursés des frais raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions, y compris les frais de déplacement et de séjour raisonnables. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les Fonds Mackenzie ont versé un montant total de 259 031 $ aux membres du CEI à titre d'honoraires annuels, de jetons de présence et de remboursement de frais dans l'exercice de leurs fonctions.
Charges d'exploitation – Série-B	Les titres de série-B sont tenus d'acquitter la quote-part qui leur revient des frais autorisés par les autorités en valeurs mobilières et qui sont communs à toutes les séries de titres, ainsi que des charges d'exploitation qui se rattachent uniquement à cette série (les « charges d'exploitation liées à la série-B »). Ces charges d'exploitation comprennent les frais juridiques, les frais d'audit, les frais de garde, tous les frais reliés aux services rendus aux porteurs de parts, dont les frais de communication de l'information et de tenue de dossiers, les frais liés à la comptabilité pour les fonds, les droits de dépôt prévus par la réglementation et les autres frais divers directement attribuables aux titres de série-B ainsi que toute taxe applicable. Les titres de série-B paient également les autres charges du fonds. Nous pouvons renoncer aux charges d'exploitation liées à la série-B ou les absorber, à notre gré, ou cesser de renoncer à ces frais ou de les absorber à tout moment sans préavis.

Information générale relative aux frais de tous les Fonds	Nous pouvons réduire les frais d'administration ou d'autres frais dans le cas de certains investisseurs, comme il est indiqué à la rubrique précédente du tableau (voir « **Frais de gestion** »). Des frais ne seront jamais imputés en double aux Fonds par suite de placements dans leurs Fonds sous-jacents. **Les ratios des frais de gestion (« RFG ») sont calculés séparément pour chaque série de titres des Fonds et comprennent les frais de gestion et d'administration, les charges du fonds et les charges d'exploitation liées à la série-B, s'il y a lieu, attribuables à la série en question (sauf comme il est indiqué ci-après).** Chaque Fonds acquitte les courtages afférents aux mouvements de son portefeuille et aux opérations connexes. Ces frais ne sont pas inclus dans le RFG du Fonds mais sont, aux fins du calcul de l'impôt, ajoutés au prix de base des titres du portefeuille du Fonds ou déduits du produit de la vente de pareils titres. Ces frais constituent le ratio des frais d'opérations (le « RFO ») du Fonds. Tant le RFG que le RFO sont indiqués dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds annuel et semestriel de chaque Fonds. Certains Fonds investissent dans un portefeuille de titres (un « **portefeuille d'actions** ») et concluent des contrats à terme de gré à gré sur ces titres afin d'obtenir un rendement avantageux sur le plan fiscal semblable à celui d'un placement déterminé. Le coût net de cette stratégie devrait se situer entre 0,40 % et 0,45 % par année de la VL du placement déterminé. Nous donnerons aux investisseurs un avis écrit de 60 jours en cas de modification de la base de calcul des frais de gestion ou des autres frais qui sont imputés aux Fonds ou, encore, d'imputation de nouveaux frais aux Fonds par une partie sans lien de dépendance pouvant entraîner une augmentation des frais de ces Fonds.
Fonds de fonds	Si des Fonds investissent (directement ou indirectement) dans des Fonds sous-jacents, les frais et charges payables au titre de la gestion du Fonds sous-jacent s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds. Toutefois, en pareil cas, les frais de gestion ne seront jamais exigés deux fois. D'autre part, aucuns frais de souscription ni de rachat ne seront imputés à un Fonds à l'égard de la souscription ou du rachat de titres d'un Fonds sous-jacent que nous gérons. De plus, un Fonds n'aura à payer aucuns frais de souscription ni de rachat à l'égard de la souscription ou du rachat de titres de son Fonds sous-jacent si, du point de vue d'une personne raisonnable, l'investisseur du Fonds sous-jacent les a déjà payés. Si les Fonds investissent dans des fonds négociés en bourse, les frais et charges payables à l'égard de la gestion des fonds négociés en bourse s'ajoutent aux frais payables par le Fonds.

FRAIS ET CHARGES DIRECTEMENT PAYABLES PAR VOUS	
Mode de souscription avec frais de souscription	Si vous souscrivez des titres selon le mode de souscription avec frais de souscription, vous paierez des frais au moment de la souscription que vous négocierez avec votre conseiller financier et paierez à votre courtier. Le tableau ci-dessous précise les frais de souscription applicables à chacune des séries, dans la mesure où la série est offerte par le Fonds :

Séries/Mode de souscription	Frais de souscription maximaux (en pourcentage du montant souscrit)
Séries A, AR, B, C, DA, G, GP, S6, S8, SC, SP, T5, T6 et T8, sauf indication contraire dans le présent tableau	5 %
Série Investisseur	2,5 %
Séries I, O, O6, PW, PWT8, PWX, PWX8, U et U5 Séries AR, C, SC et G du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	2 %

Les Fonds ne paieront pas de frais de souscription s'ils souscrivent des titres d'un autre Fonds Mackenzie, sauf indication contraire.

Mode de souscription avec frais de rachat

Si vous faites racheter des titres d'un Fonds que vous avez acquis selon le mode de souscription avec frais de rachat au cours des périodes indiquées ci-après, vous nous paierez des frais de rachat aux taux établis d'après le barème ci-dessous, à moins d'indications à l'effet contraire dans le présent document. Ces frais sont établis en fonction de la VL des titres à la date du rachat, prix dont nous les déduisons, et le solde de la VL vous est versé.

Période qui suit la souscription	Taux des frais de rachat
Première année	5,5 %
Deuxième année	5,0 %
Troisième année	5,0 %
Quatrième année	4,0 %
Cinquième année	4,0 %
Sixième année	3,0 %
Septième année	2,0 %
Par la suite	Néant

Vous pouvez faire racheter jusqu'à 10 % du placement que vous avez effectué dans des titres d'un Fonds au cours de chaque année civile sans être tenu de payer de frais de rachat. Ce droit ne peut être cumulé s'il n'est pas utilisé au cours d'une année civile. Vous trouverez dans la notice annuelle tous les détails concernant le régime de rachat sans frais. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » pour une description du mode de souscription avec frais de rachat.

Mode de souscription avec frais modérés 2

Si vous faites racheter des titres d'un Fonds que vous avez acquis selon le mode de souscription avec frais modérés 2 au cours des périodes indiquées ci-après, vous nous paierez des frais de rachat aux taux établis d'après le barème ci-dessous, à moins d'indication contraire dans le présent document. Ces frais sont établis en fonction de la VL des titres à la date du rachat, prix dont nous les déduisons, et le solde de la VL vous est versé.

Vous pouvez faire racheter jusqu'à 10 % de votre placement dans des titres d'un Fonds au cours de chaque année civile sans avoir à payer des frais de rachat. Ce droit n'est pas cumulatif advenant que vous ne vous prévaliez pas de ce pourcentage sans frais au cours d'une année civile. La notice annuelle décrit en détail le régime de rachat sans frais.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » pour une description du mode de souscription avec frais modérés 2.

Période qui suit la souscription	Taux des frais de rachat
Première année	2,0 %
Deuxième année	2,0 %
Par la suite	Néant

Mode de souscription avec frais modérés 3

Si vous faites racheter des titres d'un Fonds que vous avez acquis selon le mode de souscription avec frais modérés 3 au cours des périodes indiquées ci-après, vous nous paierez des frais de rachat aux taux établis d'après le barème ci-dessous, à moins d'indication contraire dans le présent document. Ces frais sont établis en fonction de la VL des titres à la date du rachat, prix dont nous les déduisons, et le solde de la VL vous est versé.

Vous pouvez faire racheter jusqu'à 10 % de votre placement dans des titres d'un Fonds que vous avez souscrits à compter du 2 février 2012 au cours de chaque année civile sans avoir à payer des frais de rachat. Ce droit n'est pas cumulatif advenant que vous ne vous prévaliez pas de ce pourcentage sans frais au cours d'une année civile. La notice annuelle décrit en détail le régime de rachat sans frais.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » pour une description du mode de souscription avec frais modérés 3.

Période qui suit la souscription	Taux des frais de rachat
Première année	3,0 %
Deuxième année	2,5 %
Troisième année	2,0 %
Par la suite	Néant

Frais de retrait anticipé aux termes du mode de souscription avec frais collectifs

Des frais d'administration de 1 % sont imputés aux retraits d'un régime collectif enregistré effectués dans l'année suivant la date d'acquisition des titres rachetés, si ces derniers ont été souscrits selon le mode de souscription avec frais collectifs.

Frais d'échange

Si vous échangez des titres entre les Fonds, ou entre les catégories d'un Fonds, ou encore contre des titres d'autres Fonds Mackenzie, vous devrez payer des frais d'échange pouvant atteindre 2 % (y compris dans le cas d'un échange entre les titres de série AR, mais non dans le cas d'échanges visant un Fonds de départ DA en vue d'acquérir des titres d'un Fonds cible DA aux termes du service APSF en une étape). Les frais d'échange peuvent être négociés avec votre courtier, comme il est décrit à la rubrique « **Rémunération du courtier – Courtages** » du présent prospectus.

Frais pour opérations à court terme inappropriées

Les Fonds exigeront des frais de 2 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez une opération à court terme inappropriée. Par opération à court terme inappropriée, on entend la souscription et le rachat de titres, y compris l'échange de titres entre les Fonds Mackenzie, effectués dans les 90 jours et qui, de notre avis, peuvent être préjudiciables aux investisseurs, car on vise ainsi à profiter du fait que le prix des titres des Fonds est fixé dans d'autres fuseaux horaires ou que des titres non liquides ne sont pas négociés souvent.

Frais pour opérations à court terme excessives

Les Fonds exigeront des frais de 1 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez un placement pendant une période de moins de 30 jours et que cela dénote une habitude de négociations à court terme qui, selon nous, peut porter préjudice aux investisseurs.

Les frais pour opérations à court terme seront versés aux Fonds. Aucuns frais de négociation à court terme ne seront imputés à l'échange systématique de titres de série GP ou SP du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, à l'échange systématique de titres visés par le service APSF, le service APSF en une étape ou le PTS ni au rééquilibrage automatique de vos placements visés par notre service gestion de portefeuilles supervisée ou le service de portefeuille Symétrie.

Pour de plus amples renseignements sur nos politiques concernant les opérations à court terme inappropriées ou excessives, veuillez vous reporter à la rubrique « Opérations à court terme » du présent prospectus.

Frais afférents à la série W

Les frais de gestion et les honoraires qui vous seront imputés à l'égard des titres de série W des Fonds sont établis en fonction de la valeur marchande de votre placement dans notre service de portefeuille Symétrie (ce qui comprend tous les Fonds pour lesquels une répartition de l'actif cible a été établie), aux taux précisés ci-après :

Valeur marchande de votre placement dans des fonds du service de portefeuille Symétrie	Taux annuel des frais de gestion	Taux annuel maximum des honoraires du conseiller
Catégorie Portefeuille actions Symétrie De 0 $ à 500 000 $	1,00 %	Jusqu'à 1,50 %

Plus de 500 000 $	0,90 %	Jusqu'à 1,50 %
Portefeuille revenu fixe Symétrie De 0 $ à 500 000 $ Plus de 500 000 $	 0,90 % 0,60 %	 Jusqu'à 1,50 % Jusqu'à 1,50 %

Vous pouvez négocier avec votre conseiller financier les honoraires devant lui être versés, sous réserve des taux maximums susmentionnés. Toute modification du taux des honoraires prendra effet le jour de calcul des frais suivant la réception d'un avis écrit de votre conseiller financier.

Les frais à l'égard de chaque Fonds sont calculés le dernier jour ouvrable de chaque mois en fonction de la valeur marchande quotidienne moyenne de votre placement dans chaque Fonds pendant le mois.

Nous déduirons ces sommes, ainsi que la TPS/TVH applicable, de votre compte le premier jour ouvrable du mois suivant, en vendant automatiquement des titres d'un Fonds que vous aurez désigné. Si vous n'avez pas indiqué le Fonds duquel doivent être prélevés les frais ou si celui que vous avez désigné ne dispose pas de titres suffisants pour couvrir les frais, nous vendrons des titres du Fonds de votre compte dont la valeur marchande est la plus élevée. Si vous détenez vos titres dans un compte non enregistré, il se peut que vous réalisiez un gain en capital ou subissiez une perte en capital sur la vente de ces titres.

Si nous n'avons pas reçu votre entente Symétrie le dernier jour ouvrable du mois où vous avez souscrit des titres de série W, nous vous imputerons les frais d'administration au taux le plus élevé indiqué dans le tableau ci-dessus, peu importe le montant des éléments d'actif détenus dans votre compte. Cependant, les honoraires devant être versés à votre courtier ne seront pas prélevés tant que nous n'aurons pas reçu l'entente Symétrie.

Si vous vous retirez du service de portefeuille Symétrie avant le dernier jour ouvrable d'un mois, nous calculerons les frais qui vous seront imputés à la date de rachat des titres et nous les déduirons de votre produit de rachat.

Frais afférents aux séries O et O6

Les frais maximums (à l'exclusion des honoraires de service-conseil) qui nous sont payables par vous directement pour les titres de série O et de série O6 correspondent à un montant pouvant atteindre 1,50 % de la valeur des titres souscrits, majoré des taxes applicables, pour tous les Fonds.

Ces frais seront décrits dans votre convention de compte relative aux titres de série O/de série O6.

De plus, vous pouvez devoir payer des honoraires de service-conseil, qui sont négociés entre vous et votre conseiller financier (au nom du courtier). Ces frais sont indiqués dans votre convention de compte relative aux titres de série O ou de série O6, dans laquelle vous acceptez de nous permettre de racheter des titres des Fonds qui sont dans votre compte pour un montant égal à ces frais et de remettre le produit au courtier.

Frais afférents aux séries PWX et PWX8

Les frais maximums (à l'exclusion des honoraires de service-conseil) qui nous sont payables par vous directement pour les titres de série PWX et de série PWX8 figurent dans le tableau ci-après. Les honoraires de service-conseil seront décrits dans votre convention de compte relative aux titres de série PWX/de série PWX8.

Nous acquitterons les honoraires de service-conseil en votre nom en procédant au rachat de titres des Fonds détenus dans votre compte, dont le montant correspond aux honoraires de service-conseil, et en remettant le produit de rachat à votre courtier. Les investisseurs qui détiennent des titres de série PWX ou de série PWX8 doivent négocier avec leur conseiller financier agissant pour le compte du courtier leurs honoraires de service-conseil. Dans tous les cas, les honoraires de service-conseil maximums pour les titres de série PWX ou de série PWX8 sont de 1,50 %.

Fonds	Frais de gestion	Frais d'administration
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE		
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0,50 %	0,15 %

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE		
Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	0,55 %	0,15 %
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	0,65 %	0,15 %
FONDS ÉQUILIBRÉS		
Fonds de revenu Mackenzie	0,75 %	0,15 %
Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds équilibré grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds de revenu stratégique Mackenzie	0,80 %	0,15 %
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES		
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds de dividendes et de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie	0,80 %	0,15 %

Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds concentré d'actions canadiennes Mackenzie Fonds canadien de croissance Mackenzie Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill Fonds de croissance Mackenzie Fonds canadien Mackenzie Ivy	0,85 %	0,15 %
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES		
Fonds américain de dividendes Mackenzie Fonds enregistré américain de dividendes Mackenzie Fonds américain à faible volatilité Mackenzie	0,80 %	0,15 %
Catégorie Mackenzie Cundill Américain Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance américaine Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres	0,90 %	0,15 %
FONDS D'ACTIONS MONDIALES		
Catégorie Mackenzie Cundill Renaissance Fonds renaissance Mackenzie Cundill Catégorie Mackenzie Cundill Valeur Fonds de valeur Mackenzie Cundill Fonds d'actions diversifié Mackenzie Catégorie Mackenzie Marchés émergents Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie Catégorie Mackenzie Concentré d'actions mondiales Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié Fonds mondial de dividendes Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance mondiale Catégorie Mackenzie Croissance de petites capitalisations mondiales Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie Catégorie Mackenzie International de croissance	0,90 %	0,15 %

Fonds international de croissance Mackenzie Catégorie Mackenzie Ivy Européen Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères – Devises neutres Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy		
Catégorie Mackenzie Cundill Marchés émergents	1,10 %	0,15 %
FONDS SECTORIELS		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie	0,85 %	0,15 %
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources Catégorie Mackenzie Lingot d'or Catégorie Mackenzie Métaux précieux	0,90 %	0,15 %
PORTEFEUILLES DE GESTION DE L'ACTIF		
Portefeuille revenu fixe Symétrie	0,50 %	0,15 %
Portefeuille revenu prudent Symétrie Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie	0,70 %	0,15 %
Portefeuille prudent Symétrie Catégorie Portefeuille prudent Symétrie	0,75 %	0,15 %
Portefeuille équilibré Symétrie Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie	0,80 %	0,15 %
Catégorie Portefeuille actions Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Catégorie Portefeuille croissance Symétrie	0,90 %	0,15 %

Frais afférents à la série-B	Les frais maximums que vous devez nous payer pour les titres de série-B peuvent atteindre 1,50 %, plus les taxes applicables. Ces frais seront décrits dans la convention de compte que vous avez conclue avec nous.
Frais associés au service de structuration de portefeuille (« SSP »)	Des frais trimestriels imputés au portefeuille avec SSP d'au plus 0,0375 % (0,15 % par année) nous sont payables et sont imputés à l'égard de tous les actifs détenus dans votre portefeuille visé par le service de structuration de portefeuille. De plus, des honoraires de service-conseil trimestriels pour SSP sont imputés par votre courtier en contrepartie des services continus fournis pour vos comptes. Ces honoraires de service-conseil trimestriels pour SSP, s'ils sont combinés avec toute commission de suivi et tous honoraires de service-conseil applicables, ne peuvent dépasser : a. 0,375 % (1,50 % par année) des actifs du portefeuille, si au moins 40 % du portefeuille est placé dans des titres de capitaux propres; ou b. 0,3125 % (1,25 % par année) des actifs du portefeuille, si moins de 40 % du portefeuille est placé dans des titres de capitaux propres. Les honoraires de service-conseil trimestriels pour SSP ne s'appliquent pas aux titres de série F de votre portefeuille, puisque ces séries sont assujetties à des frais reposant sur l'actif imposés à l'égard des comptes avec frais parrainés par le courtier. Aucuns autres frais ne sont imposés lors de l'équilibrage des portefeuilles ou des échanges avec les autres Fonds Mackenzie. Nous pouvons, à notre gré, renoncer en totalité ou en partie aux honoraires de service-conseil trimestriels pour SSP. Les frais trimestriels imputés au portefeuille avec SSP, les honoraires de service-conseil trimestriels pour SSP et les autres honoraires de service-conseil applicables peuvent être acquittés au moyen du rachat de titres détenus dans votre portefeuille ou par chèque. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Service de structuration de portefeuille** » de la rubrique « **Services facultatifs** » du présent prospectus pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.

Frais associés au service d'architecture ouverte (« SAO »)	Des frais trimestriels imputés au portefeuille avec SAO d'au plus 0,0175 % (0,07 % par année) nous sont payables et sont imputés à l'égard de tous les actifs visés par le service d'architecture ouverte. De plus, des honoraires de service-conseil trimestriels pour SAO sont imputés par votre courtier pour les conseils qu'il donne relativement à la composition du portefeuille et pour les services continus qu'il fournit pour vos comptes. Ces honoraires de service-conseil trimestriels pour SAO, s'ils sont combinés avec toute commission de suivi et tous honoraires de service-conseil applicables, ne peuvent dépasser : a. 0,375 % (1,50 % par année) des actifs du portefeuille, si au moins 40 % du portefeuille est placé dans des titres de capitaux propres; ou b. 0,3125 % (1,25 % par année) des actifs du portefeuille, si moins de 40 % du portefeuille est placé dans des titres de capitaux propres. Les honoraires de service-conseil trimestriels pour SAO ne s'appliquent pas aux titres de série F de votre portefeuille, puisque ces séries sont assujetties à des frais reposant sur l'actif imposés à l'égard des comptes avec frais parrainés par le courtier. Aucuns autres frais ne sont imposés lors de l'équilibrage des portefeuilles ou des échanges avec les autres Fonds Mackenzie. Nous pouvons, à notre gré, renoncer en totalité ou en partie aux honoraires de service-conseil trimestriels pour SAO. Les frais trimestriels imputés au portefeuille avec SAO, les honoraires de service-conseil trimestriels pour SAO et les autres honoraires de service-conseil peuvent être acquittés au moyen du rachat de titres détenus dans votre portefeuille ou par chèque. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Service d'architecture ouverte** » de la rubrique « **Services facultatifs** » du présent prospectus pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.
Frais afférents aux livrets de chèques	Vous aurez à verser des frais de 4 $ (taxes applicables en sus) pour chaque livret de 20 chèques que vous commandez afin de pouvoir tirer des chèques sur la valeur de votre placement dans les titres de série C du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.
Frais associés au programme de Fonds philanthropique Placements Mackenzie	Tous les comptes autres que ceux ouverts par le seul don d'une police d'assurance-vie pour laquelle le produit de l'assurance n'a pas été versé se voient imputer des frais afférents au programme. Ces frais comprennent des frais annuels d'administration des activités de bienfaisance de jusqu'à 1 %, majorés de la quote-part imputée aux comptes des charges d'exploitation annuelles de la Fondation. Des frais de traitement des subventions peuvent également leur être imputés. La Fondation imputera également à l'égard du compte, le cas échéant, les frais liés aux titres de série O, de série O6, de série PW, de série PWF, de série PWF8, de série PWT8, de série PWX, de série PWX8 et de série-B aux comptes intégrés ou reposant sur l'actif qu'elle doit nous payer directement ou payer directement au courtier chargé du compte. Les frais d'administration d'activités de bienfaisance sont payables à Placements Mackenzie, qui est actuellement le fournisseur des services de gestion des activités de bienfaisance de la Fondation. Les comptes dont l'actif est d'au moins 500 000 $ peuvent bénéficier d'une réduction de ces frais, comme il est décrit ci-après. Ces frais s'accumulent mensuellement. Les frais afférents au programme seront automatiquement prélevés sur les comptes tous les semestres.

Solde	**Frais d'administration d'activités de bienfaisance (%)**
Solde de moins de 500 000 $	1,00 %
Solde entre 500 000 $ et 1 500 000 $	0,85 %
Solde entre 1 500 000 $ et 2 500 000 $	0,75 %
Solde de plus de 2 500 000 $	Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous.

Incidences des frais de souscription

Le tableau suivant fait état du montant des frais de souscription maximaux que vous auriez à payer selon les différents modes de souscription si vous faisiez un placement de 1 000 $ dans un Fonds sur une période de un an, de trois ans, de cinq ans ou de dix ans, et si le rachat intégral avait lieu immédiatement avant la fin de la période.

	Au moment de la souscription	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Mode de souscription avec frais de souscription[1),2)]	Jusqu'à 50 $	-	-	-	-
Mode de souscription avec frais modérés 2[3),4),7)]	-	18,00 $	-	-	-
Mode de souscription avec frais modérés 3[3),4),6)]	-	31,50 $	23,15 $	-	-
Mode de souscription avec frais de rachat[3),4),5)]	-	57,75 $	57,88 $	51,05 $	-

1. Généralement établis en fonction de frais de souscription maximaux de 5 %. Aucuns frais de souscription ne s'appliquent à la souscription de titres des séries F, F6, F8, PWF, PWF8 ou W. Les titres de série F, F6, F8, PWF et PWF8 ne sont en général offerts qu'aux investisseurs qui participent à un programme de comptes intégrés aux termes duquel une rémunération est versée en contrepartie des services fournis, parrainé par le courtier; ces investisseurs paient des frais reposant sur l'actif plutôt que des commissions sur chaque opération et doivent également satisfaire à d'autres critères d'admissibilité. Les investisseurs détenant des titres de série W devront payer des honoraires à leur conseiller, comme il est précisé à la rubrique « **Frais afférents à la série W** » du tableau intitulé « **Frais et charges directement payables par vous** » du présent prospectus. Aucuns frais de souscription ne s'appliquent aux titres de série B ou de série D. Le taux maximal des frais de souscription applicables aux titres des séries I, O, O6, PW, PWT8, PWX, PWX8, U et U5 est de 2 %, et de 2,5 % pour les titres de série Investisseur.
2. Si vous souscrivez des titres selon le mode de souscription avec frais collectifs, aucuns frais de souscription ne s'appliquent à votre souscription.
3. Les titres des séries D, F, F6, F8, G, I, O, O6, PW, PWF, PWF8, PWT8, PWX, PWX8, S6, S8, SC, U, U5, W, ainsi que les titres de série Investisseur et de série-B, ne peuvent être souscrits selon le mode de souscription avec frais modérés 2, le mode de souscription avec frais modérés 3 ni le mode de souscription avec frais de rachat.
4. Les frais de rachat sont indiqués dans le tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » ci-dessus. Ils sont établis selon la VL de vos titres au moment où vous les faites racheter. Pour les besoins de ce tableau seulement, un rendement annuel hypothétique de 5 % a été utilisé.
5. Au cours de chaque année civile, vous pouvez, sans être tenu de payer des frais de rachat, faire racheter jusqu'à 10 % des titres des séries A, AR, B, C, GP, SP, T5, T6 ou T8 d'un Fonds que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat.
6. Au cours de chaque année civile, vous pouvez, sans être tenu de payer des frais de rachat, faire racheter jusqu'à 10 % des titres des séries A, AR, B, C, GP, SP, T5, T6 ou T8 que vous avez souscrits à compter du 2 février 2012 selon le mode de souscription avec frais modérés 3.
7. Au cours de chaque année civile, vous pouvez, sans être tenu de payer des frais de rachat, faire racheter jusqu'à 10 % des titres des séries A, AR, B, C, GP, SP, T5, T6 ou T8 d'un Fonds que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais modérés 2.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER

Courtages

Le tableau ci-après indique les courtages payables à votre courtier lorsque vous souscrivez des titres des Fonds indiqués ci-après. Les courtages sont fonction du montant de la souscription et a) sont négociés et payés par vous s'il s'agit du mode de souscription avec frais de souscription ou b) sont établis et payés par nous s'il s'agit du mode de souscription avec frais modérés 2, du mode de souscription avec frais modérés 3 et du mode de souscription avec frais de rachat.

Séries	Mode de souscription avec frais de souscription	Mode de souscription avec frais modérés 2	Mode de souscription avec frais modérés 3	Mode de souscription avec frais de rachat
Titres des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5, T6 et T8 de tous les Fonds, sauf indication contraire dans le présent tableau	Au plus 5 %	1 %	2,5 %	5 %

Séries	Mode de souscription avec frais de souscription	Mode de souscription avec frais modérés 2	Mode de souscription avec frais modérés 3	Mode de souscription avec frais de rachat
Titres des séries A et AR du Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Titres de série A du Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie et du Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Titres de série DA du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, si le Fonds cible DA choisi est soit le Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie soit le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie.	Au plus 5 %	1 %	2,5 %	4,5 %
Titres des séries SC et S6 du Fonds de revenu à taux variable Mackenzie, du Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie, du Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie et du Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	Au plus 5 %	s.o.	s.o.	s.o.
Titres de série AR du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	Au plus 2 %	1 %	2,5 %	5 %
Titres des séries G et SC, sauf indication contraire dans le présent tableau	Au plus 5 %	s.o.	s.o.	s.o.
Titres de série Investisseur	Au plus 2,5 %	s.o.	s.o.	s.o.
Titres des séries I, O, O6, U et U5; Titres des séries C, SC et G du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie; Titres de séries PW, PWT8, PWX et PWX8	Au plus 2 %	s.o.	s.o.	s.o.
Titres de série A du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie Titres des séries A et T6 du Fonds de revenu à taux variable Mackenzie, du Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie, du Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie et du Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	s.o.	1 %	2,5 %	5 %
Titres des séries F, F6, F8, PWF et PWF8	Aucuns frais de souscription, mais leurs porteurs seront en général tenus de payer à leur courtier des honoraires professionnels ou des frais reposant sur l'actif, en plus des frais de gestion de la série visée.	s.o.	s.o.	s.o.
Titres de série-B et titres de série D	Néant	s.o.	s.o.	s.o.
Titres de série W	Vous serez tenus de payer à votre courtier des honoraires de service-conseil, lesquels frais seront déduits de votre compte et remis à votre courtier, pour votre compte.	s.o.	s.o.	s.o.

Lorsque vous souscrivez des titres d'un Fonds selon le mode de souscription avec frais collectifs, vous ne payez aucun courtage. Nous versons à votre courtier jusqu'à 1 % du montant de la souscription au moment de celui-ci.

Nous ne versons pas de courtages i) lorsque vous effectuez un échange de placements entre les Fonds ou entre les catégories d'un même Fonds (y compris les autres Fonds Mackenzie offerts aux termes de prospectus simplifiés distincts) et que les nouveaux titres sont souscrits selon le même mode de souscription que les anciens ou ii) lorsque vous échangez des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat, le mode de souscription avec frais modérés 2 ou le mode de souscription avec frais modérés 3 contre des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de souscription. Dans ces cas, des frais d'échange d'au plus 2 % du montant faisant l'objet de l'échange peuvent être imputés et retenus par votre courtier. Les Fonds ne paieront pas de courtages s'ils souscrivent des titres d'un autre Fonds Mackenzie.

Les courtages précisés ci-dessus seront payés si vous échangez des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de souscription contre des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat, le mode de souscription avec frais modérés 2 ou le mode de souscription avec frais modérés 3, y compris les échanges entre titres d'un Fonds.

Aucun courtage n'est versé lors de l'acquisition de titres au moyen du réinvestissement des dividendes ou des distributions du Fonds.

Commissions de suivi

Nous pouvons verser aux courtiers, à la fin de chaque mois ou trimestre, une commission de suivi correspondant à un pourcentage de la valeur des titres des différentes séries des catégories du Fonds détenues dans chaque compte par ses clients. Le tableau qui suit précise les commissions de suivi annuelles maximales qui s'appliquent aux séries de titres offertes aux termes du présent prospectus.

Les commissions de suivi à l'égard des titres des séries A, AR, B, C, D, DA, G, I, PW, PWT8, SC, T5, T6, T8, U et U5, et de la série Investisseur sont payées à même les frais de gestion que nous touchons. La commission de suivi annuelle à l'égard des titres de série DA varie de 0,00 % à 1,00 % et est établie par renvoi au taux applicable au titre de la série du Fonds contre lequel le titre de série DA sera échangé aux termes du service APSF en une étape.

Aucune commission de suivi n'est accordée à l'égard des titres des séries F, F6, F8, GP, PWF, PWF8, PWX, PWX8, SP, O, O6, R, RR ou W, ou encore de série-B.

Les investisseurs peuvent négocier les honoraires de leur conseiller financier avec ce dernier au nom du courtier dans la convention de compte relative aux titres de série O et de série O6. Aux termes de cette convention, un investisseur peut décider de nous permettre de racheter des titres d'un des Fonds à partir de son compte pour un montant correspondant à ces honoraires et de remettre le produit du rachat au courtier. Nous prélèverons tous les mois de votre compte les honoraires à l'égard des titres de série W et les verserons à votre courtier. Veuillez vous reporter aux rubriques « **Frais afférents à la série W** » et « **Frais afférents aux séries O et O6** » du tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » du présent prospectus.

Les investisseurs qui détiennent des titres de série PWX ou de série PWX8 doivent verser des honoraires de service-conseil que nous paierons pour eux en procédant au rachat de titres des Fonds détenus dans leur compte, dont le montant correspond aux honoraires de service-conseil, et en remettant le produit de rachat à leur courtier. Les investisseurs qui détiennent des titres de série PWX ou de série PWX8 doivent négocier le montant des honoraires de service-conseil avec leur conseiller financier, agissant pour le compte du courtier. Ces honoraires de service-conseil sont indiqués dans une convention de compte relative aux titres de série PWX ou de série PWX8 que les investisseurs ont conclue avec nous. Dans tous les cas, les honoraires de service-conseil maximums pour les titres de série PWX ou de série PWX8 sont de 1,50 %.

Veuillez noter que lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée du tableau, le fait qu'un taux de commission de suivi soit attribué à une série précise ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série en question. Veuillez vous reporter à la partie B pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

COMMISSION DE SUIVI ANNUELLE POUR TOUS LES FONDS

TAUX ANNUEL DE LA COMMISSION DE SUIVI POUR TOUS LES FONDS										
Séries	**A, AR, B, C, S6, S8, SC, T5, T6 et T8**					**D**	**G**	**I**	**U et U5**	**PW et PWT8**
Mode de souscription*	**SFA**	**FM2[1]**	**FM3[1]**	**SFR[1]**	**SFC[2]**	**SFA**	**SFA**	**SFA**	**SFA**	**SFA**
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie[3] Catégorie Mackenzie Canadien rendement à court terme	0,25 %[4]	0,25 %	0,15 %[5]	0,15 %	0,20 %	s.o.	0,15 %	0,25 %	s.o.	0,25 %
Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie	0,50 %	0,25 %	0,25 %[5]	0,25 %	0,40 %	0,25 %	0,25 %	0,25 %	s.o.	0,50 %
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds mondial d'obligations Mackenzie Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie	0,50 %	0,50 %	0,25 %[5]	0,25 %	0,40 %	0,25 %	0,25 %	0,25 %	0,40 %	0,50 %
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	0,50 %	0,50 %	0,25 %	0,25 %	0,40 %	0,25 %	0,25 %	0,25 %	s.o.	0,50 %
Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	0,55 %	0,25 %	0,25 %	0,25 %	s.o.	0,25 %	s.o.	s.o.	s.o.	0,50 %
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	0,65 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %	s.o.	0,25 %	s.o.	s.o.	s.o.	0,50 %
Portefeuille revenu fixe Symétrie	0,70 %	0,35 %	0,35 %[5]	0,35 %	s.o.	0,25 %	s.o.	s.o.	s.o.	0,70 %
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	0,75 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %	s.o.	0,25 %	s.o.	s.o.	s.o.	0,50 %
Portefeuille revenu prudent Symétrie Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie	0,75 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %	s.o.	0,25 %	0,50 %	s.o.	s.o.	0,75 %
Catégorie Mackenzie Lingot d'or Portefeuille équilibré Symétrie Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie	1,00 %	1,00 %	0,50 %	0,50 %	0,75 %	0,25 %	0,50 %	s.o.	s.o.	1,00 %
Portefeuille prudent Symétrie Catégorie Portefeuille prudent Symétrie	1,00 %	0,50 %	0,50 %	0,50 %	0,75 %	0,25 %	0,50 %	s.o.	s.o.	1,00 %
Catégorie Portefeuille actions Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Catégorie Portefeuille croissance Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie	1,25 %	1,00 %	0,75 %	0,75 %	0,94 %	0,25 %	0,75 %	s.o.	s.o.	1,00 %
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie	1,00 %	1,00 %	0,50 %	0,50 %	0,75 %	0,25 %	0,50 %	0,50 %	0,85 %	1,00 %

COMMISSION DE SUIVI ANNUELLE POUR TOUS LES FONDS

TAUX ANNUEL DE LA COMMISSION DE SUIVI POUR TOUS LES FONDS										
Séries	**A, AR, B, C, S6, S8, SC, T5, T6 et T8**					**D**	**G**	**I**	**U et U5**	**PW et PWT8**
Mode de souscription*	**SFA**	**FM2[1]**	**FM3[1]**	**SFR[1]**	**SFC[2]**	**SFA**	**SFA**	**SFA**	**SFA**	**SFA**
Fonds concentré d'actions canadiennes Mackenzie										
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie										
Fonds canadien de croissance Mackenzie										
Fonds équilibré grandes capitalisations canadiennes Mackenzie										
Fonds de dividendes et de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie										
Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes										
Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie										
Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie										
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie										
Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes										
Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie										
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill										
Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité										
Catégorie Mackenzie Cundill Marchés émergents										
Catégorie Mackenzie Cundill Renaissance	1,00 %	1,00 %	0,50 %	0,50 %	0,75 %	0,25 %	0,50 %	0,50 %	0,85 %	1,00 %
Fonds renaissance Mackenzie Cundill										
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill										
Catégorie Mackenzie Cundill Américain										
Catégorie Mackenzie Cundill Valeur										
Fonds de valeur Mackenzie Cundill										
Fonds d'actions diversifié Mackenzie										
Catégorie Mackenzie Marchés émergents										
Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie										
Catégorie Mackenzie Concentré d'actions mondiales										
Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie										
Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie										
Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié										
Fonds mondial de dividendes Mackenzie										
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale										
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources										
Catégorie Mackenzie Croissance de petites capitalisations mondiales										
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie										

COMMISSION DE SUIVI ANNUELLE POUR TOUS LES FONDS

TAUX ANNUEL DE LA COMMISSION DE SUIVI POUR TOUS LES FONDS										
Séries	**A, AR, B, C, S6, S8, SC, T5, T6 et T8**					**D**	**G**	**I**	**U et U5**	**PW et PWT8**
Mode de souscription*	**SFA**	**FM2[1]**	**FM3[1]**	**SFR[1]**	**SFC[2]**	**SFA**	**SFA**	**SFA**	**SFA**	**SFA**
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie										
Fonds de croissance Mackenzie										
Catégorie Mackenzie International de croissance										
Fonds international de croissance Mackenzie										
Fonds canadien Mackenzie Ivy										
Catégorie Mackenzie Ivy Européen										
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères										
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy										
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères – Devises neutres										
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy										
Catégorie Mackenzie Métaux précieux										
Catégorie Mackenzie Revenu stratégique	1,00 %	1,00 %	0,50 %	0,50 %	0,75 %	0,25 %	0,50 %	0,50 %	0,85 %	1,00 %
Fonds de revenu stratégique Mackenzie										
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie										
Fonds américain de dividendes Mackenzie										
Fonds enregistré américain de dividendes Mackenzie										
Catégorie Mackenzie Croissance américaine										
Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines										
Fonds américain à faible volatilité Mackenzie										
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines										
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres										

* Le présent tableau utilise les abréviations suivantes pour les modes de souscription offerts aux termes du présent prospectus simplifié :

« SFA » désigne le mode de souscription avec frais de souscription

« FM2 » désigne le mode de souscription avec frais modérés 2

« FM3 » désigne le mode de souscription avec frais modérés 3

« SFR » désigne le mode de souscription avec frais de rachat

« SFC » désigne le mode de souscription avec frais collectifs

1. Sauf indication contraire, la présente colonne indique la commission de suivi qui s'applique : i) dans le cas du FM2, au deux années suivant la souscription; ii) dans le cas du FM3, au trois années suivant la souscription; ou iii) dans le cas du SFR, au sept années suivant la souscription. Par la suite, la commission de suivi indiquée pour le SFA s'appliquera.
2. Tous les Fonds n'offrent pas toutes les séries de titres selon ce mode de souscription.
3. Le Fonds offre également des titres des séries GP et SP. Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de ces séries du Fonds.
4. Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de la série C du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie. La Catégorie Mackenzie Canadien rendement à court terme n'offre pas de titres de série C.
5. Aucune commission de suivi n'est versée au cours de la première année suivant la souscription de ces titres.

Outre ce qui est indiqué dans le tableau précédant, nous verserons aux courtiers une commission de suivi au taux annuel de 0,50 % de la valeur des titres de série Investisseur placés dans les Fonds, à l'exception des titres de série Investisseur du Fonds canadien d'obligations Mackenzie et du Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie, pour lesquels nous versons une commission de suivi au taux annuel de 0,25 %, et à l'exception des titres de série Investisseur du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, pour lequel aucune commission de suivi n'est versée. Dans le cas où B2B Securities Services Inc. ou l'un des membres de son groupe fournit des services de courtage pour un compte détenu par un employé ou un administrateur de

Placements Mackenzie ou d'une de ses filiales, en plus des montants susmentionnés, nous pouvons verser à B2B Securities Services Inc. jusqu'à 0,25 % de plus pour l'administration de pareil compte.

Dans les cas où les titres des Fonds Mackenzie sont souscrits par l'intermédiaire de comptes de courtage réduit, nous pouvons également verser une commission de suivi au courtier exécutant.

Nous pouvons supprimer les commissions de suivi ou modifier les modalités applicables en tout temps.

Autres types de rémunération du courtier

Nous payons le matériel de commercialisation que nous remettons aux courtiers afin de les aider à promouvoir les ventes de titres. Ce matériel comprend des rapports et des observations sur les titres, les marchés, les Fonds Mackenzie et les services offerts par cette dernière aux investisseurs.

Nous pouvons prendre à notre charge jusqu'à 50 % des coûts engagés par les courtiers dans le cadre de la commercialisation des Fonds Mackenzie. Par exemple, nous pouvons payer une partie des coûts d'un courtier liés à la publicité portant sur la disponibilité des titres d'un Fonds Mackenzie par l'intermédiaire des conseillers financiers du courtier. Nous pouvons également payer une partie des coûts d'un courtier qui organise une séance d'information afin de vous donner des renseignements sur les Fonds Mackenzie ou, de façon générale, sur les avantages d'investir dans des OPC.

Nous pouvons payer jusqu'à 10 % des coûts de certains courtiers qui offrent des séances d'information ou des conférences à leurs conseillers financiers afin de leur donner des renseignements, entre autres, sur les faits nouveaux liés au secteur des OPC, la planification financière ou les nouveaux produits financiers. Le courtier prend toutes les décisions concernant l'endroit où se tient la conférence et la date à laquelle elle a lieu ainsi que les personnes qui peuvent y assister.

Nous organisons également des séances d'information et des conférences pour les conseillers financiers au cours desquelles nous leur donnons des renseignements sur les faits nouveaux liés aux Fonds Mackenzie, nos produits et services ainsi que sur des questions portant sur le secteur des OPC. Nous invitons les courtiers à faire en sorte que leurs conseillers financiers participent à nos séminaires et nos conférences. Toutefois, nous ne prenons aucune décision concernant les personnes autorisées à y assister. Les conseillers doivent payer leurs propres frais de déplacement et de séjour, ainsi que leurs dépenses personnelles lorsqu'ils assistent à ces séances et à ces conférences.

Divulgation des participations

Placements Mackenzie est une filiale indirecte en propriété exclusive de Société financière IGM Inc. (« **IGM** »), une société de services financiers cotée à la TSX. IGM est une filiale à participation majoritaire de Corporation Financière Power (« **Power** »). Great-West Lifeco Inc. (« **GWL** ») est également une filiale à participation majoritaire de Power. IGM mène ses activités principalement par l'intermédiaire de Placements Mackenzie, du Groupe Investors Inc. et d'Investment Planning Counsel Inc. (« **IPCI** »). En date du 5 septembre 2014, IGM détient environ 97,07 % des actions d'IPCI. IGM possède d'autres filiales indirectes en propriété exclusive, qui sont, par le fait même, membres du groupe de Placements Mackenzie et qui, à titre de courtiers, peuvent détenir, vendre ou recommander les titres des Fonds Mackenzie. Ces sociétés comprennent notamment : Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. et IPC Securities Corporation, toutes deux des maisons de courtage en valeurs mobilières, ainsi que Services financiers Groupe Investors Inc. et IPC Investment Corporation, des maisons de courtage en épargne collective. Chacune des sociétés du Groupe Investors est détenue en propriété exclusive par Groupe Investors Inc. Chacune des sociétés IPC est détenue en propriété exclusive par IPCI. GWL mène ses activités principalement par l'intermédiaire de ses filiales, La Great-West, compagnie d'assurance-vie, London Life, Compagnie d'assurance-vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. GWL possède d'autres filiales en propriété indirecte, qui sont, par le fait même, membres de notre groupe et qui, à titre de courtiers, peuvent détenir, vendre ou recommander les titres des Fonds Mackenzie. Ces sociétés comprennent notamment Services d'investissement Quadrus Ltée, une maison de courtage en épargne collective. Chaque courtier et chaque maison de courtage en épargne collective dont il est fait mention sont collectivement appelés des « **courtiers participants** ». À l'occasion, des représentants des différents courtiers participants peuvent détenir, de façon directe ou indirecte, des actions d'IGM, de GWL ou de Power. En date du 5 septembre 2014, le pourcentage global des participations d'IPCI détenues directement et indirectement par des représentants d'IPC Securities Corporation et par des personnes ayant un lien avec eux s'établissait à 0,289 %, tandis qu'il se chiffrait à 2,38 % dans le cas d'IPC Investment Corporation. En date du 5 septembre 2014, le pourcentage global des participations d'IPCI détenues directement et indirectement par des représentants de courtiers participants et par des personnes ayant un lien avec eux s'établissait à 2,442 %.

Un programme relatif à la propriété d'actions a été mis en place. Il permet aux conseillers financiers admissibles d'IPC Securities Corporation et d'IPC Investment Corporation (à l'exception des conseillers financiers qui sont membres de la haute direction d'IPCI) et aux personnes ayant un lien avec eux (individuellement, un « **conseiller financier admissible** ») d'acquérir directement ou indirectement une participation en actions dans IPC Portfolio Services Inc. (« **IPCPSI** »), une filiale indirecte d'IPCI. En date du 5 septembre 2014, le pourcentage global des participations d'IPCPSI détenues directement et indirectement par un conseiller financier admissible d'IPC Securities Corporation s'établissait à 1,53 %, tandis qu'il se chiffrait à 10,00 % dans le cas d'IPC Investment Corporation. En date du 5 septembre 2014, le pourcentage global des participations d'IPCPSI détenues indirectement par des représentants et des personnes ayant un lien avec eux (à l'exception des conseillers financiers admissibles) relativement à leurs participations d'IPCI était de 0,256 % pour IPC Securities Corporation et de 2,060 % pour IPC Investment Corporation. En date du 5 septembre 2014, le pourcentage global des participations d'IPCPSI détenues directement et indirectement par des représentants et des personnes ayant un lien avec eux (y compris les conseillers financiers admissibles) d'IPC Securities

Corporation s'établissait à 1,782 %, tandis qu'il se chiffrait à 12,064 % dans le cas d'IPC Investment Corporation. En date du 5 septembre 2014, le pourcentage global des participations d'IPCPSI détenues directement et indirectement par des représentants de courtiers participants et des personnes ayant un lien avec eux (y compris les conseillers financiers admissibles) s'établissait à 13,846 %.

Veuillez vous reporter à la notice annuelle pour de plus amples renseignements sur la structure pertinente du groupe de sociétés détenues par Power.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER PAYÉE À PARTIR DES FRAIS DE GESTION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, nous avons versé, aux courtiers qui ont effectué le placement de titres des Fonds Mackenzie, une rémunération totale au comptant (courtages, commissions de suivi et autres types de rémunération au comptant) représentant environ 42,65 % de l'ensemble des frais de gestion qu'elle a touchés de tous ses fonds au cours de ce même exercice.

INCIDENCES FISCALES

Le texte qui suit est un résumé de certaines incidences fiscales fédérales canadiennes applicables lorsque vous détenez des titres des Fonds. Le présent résumé prend pour hypothèse que vous êtes un particulier (autre qu'une fiducie) qui réside au Canada et que vous détenez vos titres directement à titre d'immobilisations ou dans un régime enregistré. **Il ne faut pas y voir un avis juridique ou fiscal. Nous avons essayé de rendre ces explications les plus claires possible. Par conséquent, nous avons évité les aspects trop techniques et n'avons pu aborder toutes les incidences fiscales pouvant s'appliquer à votre situation. Vous devriez donc consulter votre conseiller en fiscalité pour connaître les incidences de la souscription, de l'échange ou du rachat de titres d'un Fonds compte tenu de votre situation particulière.**

Le présent résumé se fonde sur les dispositions actuelles de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « **Loi de l'impôt** ») et de ses règlements d'application, toutes les propositions visant des modifications précises de la Loi de l'impôt ou d'autres règlements qui ont été annoncés publiquement par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes, ainsi que sur notre compréhension des pratiques administratives et des politiques en matière de cotisation actuellement publiées de l'Agence du revenu du Canada. À l'exception de ce qui précède, le présent résumé ne tient pas compte ni ne prévoit de modifications au droit, que ce soit par mesure législative, réglementaire, administrative ou judiciaire. En outre, le présent résumé ne tient pas compte des lois fiscales provinciales, territoriales ou étrangères et de leurs incidences.

Régime fiscal des Fonds

Les paragraphes qui suivent décrivent certaines des façons dont les OPC peuvent générer un revenu.

- Les OPC peuvent recevoir des intérêts, des dividendes ou un revenu sur les placements qu'ils effectuent, y compris les placements dans d'autres OPC, et peuvent être réputés avoir gagné un revenu sur des placements dans certaines entités étrangères. Tout le revenu doit être calculé en dollars canadiens même s'il a été gagné dans une monnaie étrangère.
- Les OPC peuvent réaliser un gain en capital en vendant un placement à un prix supérieur à son prix de base rajusté (« **PBR** »). Ils peuvent également subir une perte en capital en vendant un placement à un prix inférieur à son PBR. Un OPC qui investit dans des titres libellés en devises doit calculer son PBR et le produit de disposition en dollars canadiens en fonction du taux de conversion en vigueur à la date de souscription et de vente des titres, selon le cas. Par conséquent, un OPC peut réaliser des gains ou subir des pertes en capital en raison de l'évolution du cours d'une devise par rapport au dollar canadien.
- Pour ce qui est de la Catégorie Mackenzie Revenu stratégique, lorsque Capitalcorp effectue une disposition de « titres canadiens », au sens attribué à cette expression dans la Loi de l'impôt, en faveur d'un cocontractant et suivant les obligations de la société découlant d'un contrat à terme de gré à gré, elle réalise un gain en capital ou une perte en capital. Cependant, sous réserve de droits acquis touchant certains contrats à terme de gré à gré et certaines séries de tels contrats conclus initialement avant le 21 mars 2013, le rendement d'un « contrat dérivé à terme » sera imposé comme un revenu plutôt que comme un gain en capital. Les contrats à terme de gré à gré que Capitalcorp a conclus en ce qui a trait à la Catégorie Mackenzie Revenu stratégique bénéficient de droits acquis relatifs aux « contrats dérivés à terme » jusqu'à leur échéance en décembre 2015.
- Les OPC peuvent réaliser des gains et des pertes en ayant recours à des dérivés ou en effectuant des ventes à découvert. En règle générale, les gains et les pertes sur les dérivés sont ajoutés au revenu d'un OPC ou soustraits de celui-ci. Toutefois, si les dérivés sont utilisés par un OPC comme couverture afin de limiter les gains ou les pertes sur une immobilisation donnée ou un groupe d'immobilisations donné, les gains et les pertes sur ces dérivés constituent alors des gains ou des pertes en capital. En règle générale, les gains et les pertes découlant de ventes à découvert sont traités comme du revenu.
- Les gains et les pertes réalisés à la négociation de métaux précieux et de lingots seront traités comme un revenu plutôt que comme des gains ou des pertes en capital.

Dans certaines circonstances, une perte en capital peut être refusée ou suspendue et, par conséquent, ne pas constituer un abri aux fins de l'impôt pour les gains en capital. Par exemple, une perte en capital enregistrée par un Fonds peut être suspendue lorsque, durant la période qui débute 30 jours avant la date de la perte en capital et se termine 30 jours après celle-ci, le Fonds ou une personne affiliée (selon la définition dans la Loi de l'impôt) acquiert